Image not found or type unknown

achat immobilier et congé parental

Par **kabode**, le **06/08/2009** à **16:22**

Bonjour,
pour l'achat d'un bien immobilier, l'organisme de crédit me demande une attestation indiquant que je renonce à exercer mon droit au congé parental (je viens d'avoir un 3éme enfant). Est-ce légal???
Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés